



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie¹

Histoire du français en Afrique : une langue en copropriété ? / Louis-Jean Calvet
éd. Écriture, 2010
cote : 57.893

Il conviendrait sans doute d'ajuster le titre de l'ouvrage, car pour la plus grande partie, bien plus que de l'histoire du français, il traite de l'histoire de *l'enseignement du français en Afrique* et des querelles récurrentes entre partisans (les moins nombreux et les plus anciens) de l'enseignement dans les langues locales, d'une part, d'autre part, des partisans de l'enseignement « *tout français* », eux-mêmes subdivisés entre tenants de l'enseignement tel qu'en France, visant à l'excellence et tenants de l'enseignement utilitaire mais en français, visant à produire les indispensables auxiliaires de la vie administrative, des métiers de santé humaine ou animale, des spécialités indispensables au commerce et, pour les Missions religieuses, à la participation à l'apostolat.

Ce n'était clairement pas le sujet, mais il n'est pas traité du français en général et de son enseignement en particulier, en Afrique du Nord ou dans d'autres colonies. Une courte allusion cependant à l'Indochine, dans la mesure où les mêmes controverses, les mêmes hésitations, permettent un regard cru sur leurs arrière-plans idéologiques. Il y est revendiqué, à la fin du 19^e siècle, par un frère du grand de Saussure, le droit des Annamites à être enseignés, par le colonisateur, dans leur langue. Mais ce n'est pas en vertu des grands principes, la raison en est autrement plus méprisante : ces Annamites, tout comme leurs cousins chinois, parlent une langue imparfaite parce que... monosyllabique, ce qui leur interdit de vraiment accéder à la pensée supérieure exprimée par la langue française. Inutile donc de perdre du temps à essayer de leur faire atteindre l'inaccessible.

C'est à argumentation renversée qu'en Afrique subsaharienne, les partisans d'un enseignement de qualité pour les indigènes raisonnent : les langues africaines ne sont pas des langues de civilisation (pour beaucoup elles ne sont guère que des « *dialectes* ») : «... *nous ne croyons pas pouvoir dissocier ces deux préoccupations : enseigner le français, amener les peuples africains à vivre une vie plus humaine ; la langue française nous paraît être un incomparable instrument de civilisation* » (A. Davesne, 1933). Le même précise que cela prendra bien du temps, mais « *pas en un demi-siècle, certes, mais combien de temps fallut-il pour franciser la Bretagne ?* ».

L'histoire ainsi reconstituée, à la fois en termes des problématiques soulevées et des réalisations effectives, se lit avec grand intérêt. Un détour par le Congo belge la complète fort heureusement.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Le lecteur reste un peu plus sur sa faim lorsque l'auteur entreprend de traiter de l'acclimatation et de l'appropriation du français en Afrique. Certes, il en fait une typologie convaincante lorsqu'il distingue villes et campagnes. Il écrit des choses intéressantes sur la naissance toujours en cours, de véritables protolangues (le terme n'est pas de lui) urbaines ou régionales, inspirées du français et marquées de néologismes ou d'emprunts locaux. On aurait souhaité une analyse plus développée.

Il en va de même dans la dernière partie, lorsque l'auteur s'interroge à la fois sur le devenir des langues africaines face à la langue officielle qu'est pour la plupart des pays francophones le français. Et, sur le devenir de ces langues face à quelques-unes d'entre elles, devenues « *vernaculaires* » et « *linguae francae* ». Ces questions sont bien posées, leur discussion mériterait des développements plus approfondis, espérons-les d'un futur ouvrage de cet auteur.

Quant au sous-titre, « *une langue en copropriété ?* », son thème est abordé pour l'essentiel en conclusion, avec quelques pistes de réflexion, à ce stade encore à explorer.

Jean Nemo